

-  La vie communale p2
-  Informations pratiques p4
-  La vie des écoles p6
-  La vie associative p7
-  Agenda p8

Bulletin d'informations

MARS 2019 - n°3

SAMEDI 2 MARS
salle communale de CAST

**CASSOULET
DU RCP**



À savourer sur place à partir de 19 h
ou à emporter à partir de 12 h
Tarifs : 11 € adultes ; 6 € enfants (- 10 ans)



Organisé par le Racing Cast Porzay
Réservations au 06.33.71.71.40

Carnaval de Cast

Samedi 9 mars

*RDV 17h sous le préau
des boulistes (école de foot)*

17h15 Départ du défilé, déguisés,
dans les rues de Cast

18h Boum des enfants

18h45 Concours du plus beau
déguisement adulte et enfant

19h repas tartiflette maison
sur place ou à emporter

Tartiflette + salade
Gâteau + café
Adulte : 8,30 euros
Enfant : 5 euros



Sur place ou à emporter
renseignement et réservation
Anne Sophie : 06.62.64.16.97
Page facebook : APE école publique de Cast

Samedi 16 Mars
20H
KALONLANE
PAT O'MAY
Billetterie :
18€ sur place
15 € sur réservation
Réservation sur Ticketmaster
• Points de Ventes habituels



Salon du shopping
24 mars 2019
10h-18h - Salle des fêtes de Cast
Défilé à 11h et 15h



PORTES OUVERTES
Ecole Notre Dame
CAST

VENDREDI 29 MARS
17h30 - 19h

Fest Noz à CAST
Sam 30 mars

21H00
salle municipale
Entrée 6€



ME LAR DIT

Jean-Pierre & Christophe

Numéros d'urgence :

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
(numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles)	
SMS OU FAX	114
(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)	

Pour annoncer un événement, publier un article, une affiche ou une petite annonce dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images avant le 10 du mois précédent.

Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87

Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-cast.com

Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h

Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.



Compte rendu du conseil municipal du 23 janvier 2019

Le 23 janvier 2019, à 20h30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 11 janvier 2019, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Jacques GOUE-ROU, Maire.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Isabelle RIOU

Procurations : aucune

Secrétaire de séance : Patrick SALIOU.

DELIBERATION N° 01-2019 – DETR 2019 : RENOVATION DU RESEAU D'EAU POTABLE

Le Maire rappelle la délibération 46-2018 du 7 novembre 2018 par laquelle le Conseil Municipal a autorisé la signature de la convention de mise à disposition des services du SDEF dans le cadre du projet de rénovation du réseau d'adduction d'eau potable dans le secteur de Touz Banel.

Le projet avance et, après des études préparatoires menées en collaboration avec le SDEF, il convient définir des éléments nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Ainsi, au vu des études précitées, le montant total HT de l'opération peut être estimé à 329 863 € dont une enveloppe de travaux de 318 683 € HT permettant la rénovation de, environ, 3 kilomètres de canalisations.

Afin de financer ces travaux, il est envisagé de prendre sur les fonds propres de la commune à hauteur de 50% du montant des travaux et de solliciter la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour 50 % du même montant.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'approuver le projet tel que présenté ;

D'approuver le plan de financement présenté et annexé à la présente délibération ;

D'autoriser le Maire à présenter une demande de subvention au titre de la DETR 2019.

DELIBERATION N° 02-2019 – DETR 2019 : TRAVAUX SUR LE PRESBYTERE ET CREATION DE SALLES ASSOCIATIVES

Le Maire rappelle que, par délibération 03-2018 en date du 6 février 2018, le Conseil Municipal a autorisé l'acquisition de l'ancien presbytère de la commune.

Suite à cette acquisition, le Maire s'est rapproché du CAUE du Finistère afin d'étudier les possibilités de réhabilitation pour ce bâtiment et ses annexes.

A l'issue de ces études, il apparaît que le bâtiment peut répondre à différents besoins de la commune. En effet, le terrain dispose d'une surface permettant la création d'un espace paysagé en cœur de bourg et les annexes peuvent être réaménagées en salles associatives aux normes d'accessibilités, pour répondre au dynamisme du tissu associatif de la commune.

L'hypothèse de la création de logements sociaux dans le bâtiment principal a par ailleurs été avancée.

Dans le cadre de ce projet, il est souhaitable que la com-

mune puisse, dans un premier temps, offrir des salles adaptées dans un cadre paysagé.

Le cout estimatif total HT des travaux pour la refonte des annexes et l'aménagement du jardin a été chiffré par le CAUE à 117 500 € HT, somme à laquelle s'ajoute l'achat du terrain réalisée en 2018.

Le financement de cette opération sur les annexes et le terrain peut être opéré en sollicitant sur un montant global éligible de 202 500 € HT des subventions auprès de différents organisme. Ainsi une demande de fonds de concours a été introduite auprès de la CCPCP (15 000 € potentiels) et une autre au titre du PLH (37 500 €). Une demande peut aussi être présentée au titre de la DETR à hauteur maximale de 94 500 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'approuver le projet de rénovation des salles associatives tel que présenté ;

D'approuver le plan de financement évoqué et annexé à la présente délibération ;

D'autoriser le Maire à présenter une demande au titre de la DETR 2019.

DELIBERATION N° 03-2019 – CONVENTION AVEC LA CCPCP : OUTIL GEOGRAPHIQUE GEO PAYS DE BREST

Les collectivités du Pays de Brest se sont engagées dans une démarche d'harmonisation et de diffusion des données géographiques à l'échelle de ce territoire.

Cette démarche s'appuie sur un dispositif impliquant chaque niveau territorial :

La commune qui produit des informations relevant de ses domaines de compétences.

La communauté qui produit des informations relevant de ses domaines de compétences et qui assure l'entretien du Système d'Information Géographique (SIG) communautaire.

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest qui dispose d'une Infrastructure de Données Géographiques, et qui assure la cohérence du dispositif.

Afin de formaliser la contribution de chaque niveau territorial, deux types de conventions d'échange de données géographiques et de services associés ont été établis :

Entre le Pôle métropolitain et les communautés d'une part.

Entre les communautés et leurs communes d'autre part.

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature de la convention définissant le contenu et les modalités d'échanges de données géographiques et de services associés entre la commune et la communauté de communes.

Ainsi sont définis dans la convention :

La liste des données fournies par les communes ;

Les services fournis par la CCPCP avec la mise à jour des données di Système d'Informations Géographiques communautaire et la mise à disposition des données au pôle métropolitain du Pays de Brest ;

Les services mis à disposition par le pôle métropolitain du Pays de Brest ;

La libre réutilisation des données conformément à la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 et à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 concernant les données à caractère personnel ;

L'absence de contrepartie financière dans le cadre de la présente convention.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :
D'autoriser le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération.

DELIBERATION N° 04-2019 – VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL A PEN AR VOUEZ

Le Maire informe le Conseil que Monsieur Alain BILLON a installé un portail sur le chemin qui mène à sa propriété de Pen Ar Vouez. Or il s'avère que ce chemin est une propriété de la commune.

Après de nombreux échanges, et compte tenu du fait que ce chemin ne dessert que cette propriété, une régularisation est possible par cession de cette portion de chemin.

La surface que représente cette acquisition est comprise entre 500 et 535 m².

Le principe a déjà été accepté par monsieur Alain BILLON. Le Conseil Municipal doit néanmoins se prononcer sur cette cession.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :
D'approuver le principe de la cession de cette portion de terrain d'une superficie comprise entre 500 et 535 m² à M. BILLON ;

D'approuver les conditions financières de la transaction comme suit :

La vente aura lieu au prix de 2€ le m² ;

Les frais de notaire, de bornage et autres dépenses liées à cette opération seront placés à la charge des demandeurs
D'autoriser le Maire à signer les actes relatifs à cette cession.

DELIBERATION N° 05-2019 – VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL A KERYAR

Le Maire expose la demande des Consorts BLOUET à Keryar.

Ces derniers désirent faire l'acquisition d'une portion de 25 m² environ du domaine communal jouxtant leur propriété afin de clôturer leur terrain.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :
D'approuver le principe de la cession de cette portion de terrain d'une superficie d'environ 25m² aux Consorts BLOUET;

D'approuver les conditions financières de la transaction comme suit :

La vente aura lieu au prix de 2€ le m² ;

Les frais de notaire, de bornage et autres dépenses liées à cette opération seront placés à la charge des demandeurs
D'autoriser le Maire à signer les actes relatifs à cette cession

DELIBERATION N°06-2019 – VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL A SAINT-GILDAS

Le Maire expose la demande de Monsieur Mickael MAGUER ayant acquis un bien sis au 23 route de Saint-Gildas en 2010.

Il se trouve qu'une portion du terrain concerné sur laquelle sont situés un jardin et un cabanon s'est révélée être sur le domaine communal.

Une régularisation est possible et le principe a déjà été accepté par Monsieur MAGUER.

La portion concernée représente environ 600 m².

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :
D'approuver le principe de la cession de cette portion de terrain d'une superficie d'environ 600 m² à Monsieur Mickael MAGUER ;

D'approuver les conditions financières de la transaction comme suit :

La vente aura lieu au prix de 2€ le m² ;

Les frais de notaire, de bornage et autres dépenses liées à cette opération seront placés à la charge des demandeurs

D'autoriser le Maire à signer les actes relatifs à cette cession.

DELIBERATION N° 07-2019 – ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION « PREVOYANCE » PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DU FINISTERE

Vu la délibération N° 37-2018 en date du 19 juin 2018 du Conseil Municipal de CAST décidant de se joindre à la procédure de mise en concurrence engagée par le Centre de Gestion du Finistère,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de gestion du Finistère en date du 26 septembre 2018 portant choix de la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire,

Vu la convention de participation prévoyance signée entre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Finistère et CNP/SOFAXIS signée pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2019,

Vu la délibération N° 35-2012 du Conseil Municipal de Cast du 5 novembre 2012 prise après avis du comité technique, relative aux modalités de participation financières de l'employeur,

Considérant que le Centre de gestion du Finistère propose une offre mutualisée par le biais d'une convention de participation,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'adhérer à la convention de participation telle que mise en œuvre par le Centre de gestion du Finistère, à compter du 1er janvier 2019, pour une durée de 6 ans et prend acte des conditions d'adhésion fixées par celle-ci.

D'autoriser le Maire à signer l'ensemble des actes et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

De préciser que les modalités de versement de la participation de la collectivité adoptées par délibération du 5 novembre 2012 demeurent inchangées et que cette participation sera accordée exclusivement au contrat référencé par le Centre de gestion du Finistère pour son caractère solidaire et responsable.

De prendre l'engagement d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

DELIBERATION N° 08-2019 – ADHESION AU SERVICE DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES DU CENTRE DE GESTION DU FINISTERE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Délégué à la protection des données (DPD) en application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) qui entre en vigueur le 25 mai 2018.

La fonction de Délégué à la Protection des Données peut être exercée sur la base d'un contrat de service conclus avec un organisme indépendant de l'organisme du responsable du traitement.

Pour permettre aux collectivités territoriales et établissements publics de se mettre en conformité, le Centre de Gestion du Finistère a mis en place ce service.

Monsieur Le Maire propose de faire appel à ce service et de désigner le Centre de gestion du Finistère comme Délégué à la Protection des Données. Elle/Il précise que cette désignation fera l'objet d'une notification à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

Les modalités d'adhésion à ce service sont précisées dans la convention en annexe qu'il convient d'approuver.

Vu Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) qui entrera (entré) en vigueur le 25 mai 2018 et impose à tous les organismes publics la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'approuver la désignation du Centre de gestion du Finistère comme Délégué à la Protection des Données,

D'approuver les termes de la convention d'adhésion au service du Délégué à la Protection des Données du CDG 29,

D'autoriser le Maire à signer cette convention et tous documents nécessaires à l'exécution de cette affaire.

ETAT CIVIL

Naissance :

Leïla DERRIEN, moulin du Duc, née le 25 décembre 2018 à Quimper

Décès:

Marguerite GROUAZEL, décédée le 22 décembre 2018 à Châtilon (92)

Maurice DURU, décédé le 3 février 2019 à Quimper

Elections

Le tableau recensant toutes les nouvelles inscriptions et radiations d'électeurs est affiché et consultable en mairie.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez procéder à votre inscription en remplissant le formulaire CERFA 12669*02 téléchargeable en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024

Le formulaire doit être complété puis déposé à la mairie, accompagné d'un titre d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile avant le **31 mars**. **La mairie étant fermée le dimanche 31 mars, une permanence sera assurée le samedi 30 mars de 9 h à 12 h.**

Prochain scrutin : le dimanche 26 mai 2019 élections européennes.

Maison médicale de Cast

L'inauguration de la maison médicale de Cast a eu lieu le 14 février en présence, entre autres, de Monique PORCHER, Jacques GOUEROU, Armelle HURUGUEN, Richard FERRAND et Finistère Habitat représenté par son président, Nicolas PARANTHOËN. Les médecins, infirmières et le kinésithérapeute étaient également présents pour cette cérémonie qui marque l'aboutissement du projet de la maison médicale et des logements sociaux intégrés au bâtiment.



INFORMATIONS PRATIQUES

Frelons asiatiques

Les beaux jours approchent et les fondatrices des colonies de frelons asiatiques vont sortir de leurs cachettes où elles ont passé l'hiver au chaud.

Le nombre de nids traités sur la commune en 2018 a augmenté de façon exponentielle :

2016	17 nids
2017	9 nids
2018	38 nids traités 7 non traités

Tous les quartiers de la commune sont concernés. La répartition est la suivante :

	<u>Nids traités</u>	<u>Nids non traités</u>
Le Goulit	10	1
Tréouret	9	1
Pennalé St Gildas	7	3
Le Goré	7	1
Le Bourg	5	1

De nombreux nids ont été repérés tardivement et n'ont pas été traités. Il faut avoir qu'un nid non détruit a libéré des centaines de fondatrices qui seront actives en 2019.

La vigilance est donc de mise.

Le traitement de ces nids représente un coût financier de plus en plus important pour la communauté.

Les frelons asiatiques s'attaquent aux abeilles et autres insectes pollinisateurs et peuvent anéantir une ruche en cas de présence importante. Les abeilles sont tellement stressées qu'elles ne sortent plus pour butiner. Les frelons asiatiques représentent aussi un danger pour la population en cas de dérangement inopiné (taille de haie, chute d'un nid à cause du vent...). Invasifs et très agressifs ils sont une menace pour l'homme et la biodiversité.

Les actions à envisager :

- ◆ Le piégeage de printemps : du 15 mars à la fin mai. Sur cette période seule les fondatrices seront capturées. L'appât se constitue de :
 - 1/3 de vin blanc
 - 1/3 de sirop de grenadine
 - 1/3 de bière brune
- ◆ La détection des nids primaires. Ceux-ci ont la forme d'une poire. Les fondatrices sont seules pour démarrer leurs nids qui seront toujours construits dans un abri : abri de jardin, garage, hangar...

Les premiers nids sont faciles à détruire, une fois que l'on s'est assuré que la reine s'y trouve.

En cas de doute, vous pouvez contacter Emile Hascoët au 02.98.73.54.68.
- ◆ Le signalement des nids secondaires le plus tôt possible.

Pour plus d'informations : Emile Hascoët, 02.98.73.54.68

PIJ

En mars, le PIJ propose 2 ateliers collectifs (sur inscription au 02.98.86.13.11) :

Mercredi 6 mars de 14h à 16h, atelier « Gestion du stress » réservé aux jeunes, en compagnie de la naturopathe Manon Limosin. Venez apprendre à mieux gérer les montées de stress à l'approche des examens ou des entretiens d'embauche notamment.

Samedi 23 mars de 10h à 12h, atelier « Les Bons Plans pour partir à l'étranger » : jobs, stages, volontariat, au pair, solidarité internationale, Wwoofing, Workaway, Permis Vacances-Travail vers l'Amérique latine, l'Asie, l'Océanie ou la Russie... toutes les pistes et dispositifs pour partir à court, moyen ou plus long terme, quelque soit votre profil.

Adresse : 3 quai Robert Alba à Châteaulin.

Contact : 02.98.86.13.11 / 06.40.05.45.42

Commerces & professionnels

La liste des artisans, commerçants, producteurs, entreprises de services et professionnels de santé est disponible en **mairie ou sur notre site Internet www.mairie-cast.com**

Horaires du **Docteur SABLON, médecin généraliste**.

Tél : 09.86.44.17.29 (*consultations sur rendez-vous uniquement*) : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 15h30 à 19h. Fermé le jeudi. Samedi matin de 9h à 12h

Horaires du **Docteur LOBJEOIS, médecin généraliste**.

Tél. 09.81.84.19.68.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par téléphone.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 20 et de 14 h à 18 h 40. Fermé le mardi. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Permanence Cabinet Infirmier - Maison médicale

Du mardi et vendredi de 7h30 à 8h30

Csaba Kincses, masseur kinésithérapeute : 06.45.43.56.79

Pharmacie Niquet (02.98.73.56.06)

Ouvert du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 19 h ; le samedi 9 h - 12 h www.pharmacie-niquet.fr

Marchés, place St Hubert :

Les mardis, de 9h à 12h : marché alimentaire (volailles, fruits-légumes, légumes bio, poisson)

Les vendredis, de 10h à 11h : poisson

Les Paniers Castois : légumes bio, paniers à 8 €, 11 €, 15 €

Tous les vendredis de 18h à 19h.

Contact : Patricia au 06.47.60.35.43 ; Frédéric au

02.98.73.67.07 ; Maurice au 06.81.89.51.99.

Herbes et compagnie

Légumes bio et plantes aromatiques et médicinales (tisanes, sirops, huiles, aromates...)

Vente à la ferme le samedi de 10h à 12h30. Au marché le mardi matin.

Contact: Maelenn Lastennet 06.62.42.96.76

Car'Os au poil : toilettage pour chien, sur rdv le jeudi place St Hubert. **Contact** : tél. 06.37.40.19.60

Un chien dans le marais : alimentation et accessoires pour chiens et chats. www.unchiendanslemarais.com

Contact : Tél. 06.18.83.14.74

EVEN AGRI : horaires : du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h ; samedi : 9h - 12h

Ferme de Lamharo Vend colis de porc (± 7 kg) à 10€/kg : Animaux élevés sur paille, nourris à base d'aliments sans OGM et enrichis en graine de lin.

- Vend steaks hachés : lot de 16 (2 kg pour 24€) ou lot de 8 (1 kg/13€)

- Vend colis de viande bovine (± 11 kg) à 12€50/kg : Animaux élevés entièrement à l'herbe. Tout est emballé sous vide. Possibilité de livraison à domicile.

Contact : Bruno HASCOET au 06 08 25 45 13 ou lafermedelamharo@orange.fr

LA VIE DES ECOLES

Ecole Publique



Pièces jaunes

Le 7 février, les élèves de l'école publique de Cast sont passés déposer leurs tirelires à l'agence postale, à l'occasion de l'opération Pièces Jaunes. Pendant un mois, les enfants de tous les niveaux (les plus petits comme les plus grands) ont récolté des pièces afin de garnir leurs tirelires. Leurs efforts ont été récompensés, car le poids total de leur récolte a atteint plus de 3,3 kg. La somme récoltée ira à la Fondation Hôpitaux de Paris, Hôpitaux de France.



Galette des rois à la cantine de l'école publique



Ecole Notre Dame

Atelier de poésie sonore

Mardi 22 janvier, les élèves de CE/CM ont participé à un atelier de poésie sonore avec l'auteur Arnaud Le Gouëfflec. C'est grâce au partenariat de Polysonnance et de Très Tôt Théâtre que les enfants peuvent recevoir la visite d'artistes et vivre un moment de partage ensemble. Durant cette matinée, nous nous sommes rendus à l'extérieur (dans la cour, sur la place de la mairie) pour écouter les bruits qui nous entouraient. Après avoir recueillis les différents éléments sonores, les élèves se sont questionnés sur ces sons : le plus aigu, le plus grave, le plus joyeux, le plus triste... Ils ont pu se rendre compte qu'à partir de choses simples, ils pouvaient s'en dégager une certaine poésie.

Les échanges vécus autour de cet atelier serviront dans la mise en scène du spectacle Le Grand Chut. Spectacle pour enfants, qui aborde un monde où tous les bruits disparaissent. Les remarques des élèves apporteront des petites touches pour continuer de construire ce spectacle.



Le spectacle des maternelles/CP

Vendredi 25 janvier, les enfants de maternelle/CP ont invité leurs parents dans la classe pour présenter leur spectacle.

Après la ronde des légumes, les différents niveaux ont interprété successivement chants, sketches, poésies et comptines appris lors du premier trimestre dans le cadre du projet d'école sur le vivre ensemble. Les élèves se sont exprimés par la gestuelle, ils ont chanté pour le plaisir d'être ensemble devant un public de parents visiblement ravis.



Portes ouvertes

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 29 mars de 17h30 à 19h. Pour cette occasion, les élèves vont présenter les différents projets menés au cours de l'année (chants, poésies, saynètes...). Vous pourrez venir découvrir les locaux, l'organisation des deux classes et partager un moment de convivialité proposé par l'APEL.

Si vous désirez davantage d'informations, l'équipe de l'école se tient à votre disposition au 02.98.73.56.79.

APEL – Soirée raclette

Samedi 2 février, l'APEL de l'école Notre Dame a organisé une soirée raclette à la salle communale. Au menu : kir, raclette et charcuterie à volonté, glace ou salade de fruits. C'est autour de ce copieux plat d'hiver que chacun a pu se retrouver dans une bonne ambiance. L'association organise ce repas afin de récolter des fonds pour les différents projets de l'école : la piscine, les sorties culturelles (cinéma, spectacle...) et le voyage de fin d'année. Cette année, les CE1, CE2, CM1 et CM2 partent durant trois jours au mois de juin à Angers. Comme chaque année, nous partons avec les élèves de l'école du Juch.



AMAP Les Paniers Castois

L'association « Les Paniers Castois (AMAP) » reprend le vendredi 15 mars 2019 pour une nouvelle saison. L'association a pour but de promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de soutenir les agriculteurs de proximité.

Elle vous propose d'acheter toutes les semaines des paniers de légumes bio : 3 formules de paniers (8, 11 et 15 euros) vous sont proposés et pourront être retirés chaque vendredi de 18h à 19 h au bourg de Cast.

Si vous êtes intéressés ou pour plus de renseignements, merci de contacter :

Maurice Nédelec au 06.81.89.51.99.

Patricia Michalot au 06.47.60.35.43.

Frédéric Lamballe au 02.98.73.67.09. (après 19h).

Racing CAST PORZAY

Week-end du 2-3 février de Futsal pour nos U9, U11 et U13 avec des supers résultats de nos joueurs.



Notre équipe **U13B** jouait à Plomeur et a terminé 1ère de son groupe avec 4 victoires contre Pleuven, Us quimper, Pluguffan, GJ Cap caval et un nul contre Le Fc Odet.



Nos **U11A** (à Plobannalec) ont eu une journée difficile avec beaucoup d'absents 1 victoire et 4 défaites. prochain rdv au tournoi du CEP Lorient

Félicitations à l'équipe **U11B** (à Guimiliau) qui termine 2e de l'après-midi avec 2 victoires 2 matchs nuls et 1 seule défaite.

Cette 2e place permet à l'équipe de se qualifier pour la finale départementale de futsal catégorie espoir. Rendez-vous en avril à Plougouvelin !

Le dimanche, les **U9** terminent 7ème du Tournoi de Penhars, avec 2 victoires, 2 nuls et 3 défaites. A confirmer au tournoi du CEP Lorient.

ALSH



VIE ASSOCIATIVE

FASILA Cast

La chorale FASILA CAST organise un salon shopping le **dimanche 24 mars**, de **10 h à 18 h** à la salle communale.

Entrée gratuite ; tombola avec de nombreux lots, buvette et restauration sur place, plus de 30 exposants d'activités diverses à votre service. Venez nombreux !

● Groupes de marche

CIRCUITS DE RANDONNEES

Départ à 14 heures du parking des anciens combattants au bourg de CAST

Mardi 12 mars 2019

Circuit de Guengat : 9kms 30

Départ du parking de la gare de Guengat

Suivre la ligne de chemin de fer jusqu'au moulin du Lauenay et revenir

Balisage : aucun

Difficulté : facile

Mardi 19 mars 2019

Circuit sur Châteaulin : 7kms5

Départ du parking de la résistance à Châteaulin : prendre la passerelle pour rejoindre l'ancien pont de chemin de fer et remonter vers St Louis. Prendre les garennes pour rejoindre l'aulne et longer plus loin que l'écluse de Toul ar Rodo et revenir par le bas du bois du Juvénat et reprendre le canal jusqu'au point départ

Balisage : aucun

Difficulté : moyen

Mardi 26 mars 2019

Circuit de Kervel à Plonévez-Portzay : 6kms5

Départ de Tréfeuntec : prendre le chemin côtier jusqu'à Kervel et revenir par la route.

Balisage : aucun

Difficulté : montées

Mardi 2 avril 2019

Sortie à la journée : propositions avant mi-mars

Départ à 9 h15 du bourg.

Balisage : aucun

Difficulté : aucune difficulté

● Bibliothèque

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi de 16h30 à 17 h 45

Jeudi de 18 h à 19 h

Samedi de 10 h à 11 h 45

● FNACA

Le mardi 19 mars prochain :

- commémoration du cessez le feu du 19 mars 1962

- cérémonie au Mémorial de Pleyben à 10 h

Départ de CAST en covoiturage à 9 h.

- **cérémonie au Monument aux Morts de CAST à 17 h**

Le samedi 23 mars à midi au TAL-AR-HOAT :

Repas de Printemps des Adhérents du comité de CAST.

S'inscrire auprès de J. Scordia au 02.98.73.62.16 ou de

Jean- Claude Horellou au 02.98.73.60.62, avant le 16 mars.

● APE Ecole Publique

Carnaval !

Le carnaval de Cast , organisé par l'APE de l'école publique, aura lieu le **9 mars 2019**. Tout le monde est invité : enfants, adultes et seniors n'hésitez pas à venir vous amuser !

Il débutera avec un **défilé dans les rues de Cast**, départ à **17h** du boulodrome (stade de foot), pour arriver à la salle communale. Ensuite, une petite boum sera organisée pour que les enfants puissent s'amuser jusqu'au bout. Puis un concours de déguisements aura lieu pour les petits comme pour les grands. Les meilleurs seront récompensés par des lots à gagner, mais tous les enfants repartiront avec un petit paquet de bonbons.

Pour finir, vers **19h** un repas **tartiflette** sera proposé à tous ceux qui le souhaitent, il peut être un moment de convivialité pris à la salle communale, ou à emporter.

tartiflette maison + salade + dessert + café : 8.5 € pour les adultes, 5 € pour les enfants.

Réservation au 06.62.64.16.97

L'argent récolté servira pour les activités, sorties, voyages scolaires des enfants de l'école.

Des crêpes maison pour tous !

L'association de parents d'élèves propose des crêpes maison. Elles seront à retirer à la salle communale le 23 mars 2019 au matin. Vendues au prix de 5 € la douzaine + 1 gratuite, elles seront parfaites à déguster avec toutes les garnitures (confiture, chocolat, beurre...)

Pour les réservations, appelez au 06.62.64.16.97

L'argent récolté servira pour les activités, sorties, voyages scolaires des enfants de l'école.

● Zumba

Rendez-vous tous les mardis à la salle communale de Cast, de 20h30 à 21 h 30 pour des séances de Zumba.

Les cours sont destinés à tous, à partir de 12 ans.

Inscription à l'année.

Tarifs : 12 - 16 ans, 80 € l'année ; Plus de 16 ans et adultes : 120 € l'année

Contact : Mathilde FRADINHO, zumba.tilda@hotmail.fr

Facebook : mathilde-Helena zumba

● Agenda

MARS 2019

Samedi 2 : repas Cassoulet – Racing Cast Porzay

Samedi 9 : carnaval et repas tartiflette - APE Ecole Publique

Samedi 16 : Saint Patrick – les Vaches Folks

Mardi 19 : cérémonie de commémoration du 19 mars 1962

Dimanche 24 : salon du shopping – FASILA Cast

Vendredi 29 : portes ouvertes Ecole Notre Dame (17h30-19h)

Samedi 30 : fest-noz - Danse bretonne loisir

AVRIL 2019

Lundi 22 : chasse à l'œuf – comité d'animation

MAI 2019

Dimanche 12 : troc et puces - APE école publique

Dimanche 26 : élections européennes